



VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 30 juin 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 21  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de conseillers votants : 33  
Date de convocation : 23 juin 2017  
Date de publication : 07 juillet 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe  
JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M.  
Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET,  
Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire  
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre  
DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Jean BORDAT

**Référence**

N° 17.30.06.55

**Commission**

Qualité de Vie et  
Épanouissement de la  
Personne

**Objet**

Convention entre la Ville  
de Dole, la Communauté  
d'Agglomération du Grand  
Dole et la Société Amaury  
Sport Organisation (ASO)  
pour l'organisation du Tour  
de France 2017

**Secrétaire de séance**

Annie MAIRE-AMIOT

**Rapporteur**

Daniel GERMOND

**Conseillers absents ayant donné procuration** :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Frédérique DRAY à Mme Justine GRUET  
M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN  
M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE  
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT  
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST  
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMD AOUI  
Mme Sylvie HEDIN à M. Gilbert CARD  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir  
de la DCM 17.30.06.49)

**Conseillers absents en cours de séance** :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51) ; M. Daniel GERMOND  
(DCM 17.30.06.56-57-58-59) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-  
63-64)

**Conseillers ayant quitté la séance** :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 17.30.06.55)

Dans le cadre de l'accueil du Tour de France 2017 par la Ville de Dole (Fête du Tour et départ de la 8<sup>e</sup> étape, Dole – Station des Rousses le 8 juillet 2017), la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole doivent délibérer afin de valider la convention qui les lie à la Société Amaury Sport Organisation (ASO), organisatrice de l'événement.

L'accueil de cette épreuve de cyclisme professionnelle de renommée mondiale permettra notamment d'offrir à la Ville de Dole et à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole un événement de haute qualité sportive et médiatique.

Les dispositions de la convention ci-annexée définissent les obligations réciproques des parties pendant la durée de ladite convention, dont le terme est fixé au 30 septembre 2017, et répartissent la participation financière des collectivités de la façon suivante :

- Ville de Dole : 43 000 € HT
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 22 000 € HT

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 23 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention annexé entre la Ville de Dole, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Société Amaury Sport Organisation (ASO) concernant l'organisation du Tour de France 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Direction des Sports
- ASO
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole

*Fait à Dole, le 30 juin 2017*  
*Pour extrait certifié conforme*

*Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER.

